



# JUDO CLUB DU VAL D'AZERGUES

## Règlement intérieur

1. Toute inscription quelle que soit la discipline implique l'acceptation dudit règlement
2. Pour pouvoir s'inscrire (prise de licence), il est obligatoire de fournir un certificat médical ou de présenter la signature du médecin sur le passeport. Toute personne montant sur le tatami doit être en possession d'un certificat médical ou d'une mention reportée par le médecin sur le passeport sportif ("apte à la pratique du judo y compris en compétition")
3. Les horaires d'entraînements sont communiqués à chaque début de saison sous réserve d'évolution en cours d'année. Selon le planning des compétitions, les vacances scolaires et les jours fériés, il peut y avoir des ajustements ponctuels au cours de la saison. Les adhérents et parents sont invités à prendre connaissance des communications sur panneau d'affichage ou sur le site internet
4. L'entraînement se fait en silence en respectant le professeur, les personnes et les lieux. Le Dojo sera laissé en ordre et dans le plus grand état de propreté y compris vestiaires et sanitaires. Il faut se comporter avec discrétion et donc ne pas parler à haute. Lorsque l'on ne pratique pas, il faut être attentif à l'enseignement donné. Le professeur pourra sanctionner tout manquement
5. Il est important pour les adhérents d'arriver à l'heure, afin de pouvoir s'échauffer correctement et éviter ainsi de se blesser.
6. Les parents voudront bien vérifier que leurs enfants soient munis de leur kimono et de leur ceinture.
7. Les parents ne sont pas admis à rester pendant les cours cependant une demande peut être accordée par le professeur seul habilité à donner cette autorisation
8. Les parents ne doivent pas laisser les enfants sans surveillance que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur dans les vestiaires ou dans le hall d'entrée tant que le cours n'a pas commencé. La responsabilité du Club et des professeurs ne saurait être engagée au-delà de la pratique de l'activité aux heures de cours prévues et dans les limites de la salle d'activité.
9. Les parents ne doivent pas déposer et reprendre les enfants sur le parking mais avancer jusqu'à la salle afin de s'assurer que les cours sont maintenus et bien terminés et ainsi se tenir au courant des événements futurs du club et pour leur enfants (compétitions, sorties, assemblées générales, etc...).
10. Les adhérents qui attendent l'heure de leur cours ne doivent pas monter sur le tatami si le cours précédent n'est pas terminé et attendre l'autorisation de leur professeur pour y monter. De même, aucune personne n'est autorisée à monter sur les tatamis sans l'accord du professeur. Personne n'est autorisé à monter sur les tatamis avec des chaussures.
11. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité les pratiquants ne doivent pas être à pieds nus en dehors des tapis. Il convient de ne se dévêtir que dans les vestiaires.
12. Il ne faut pas laisser les enfants venir avec des bijoux, vêtements ou chaussures de marques ainsi que d'autres objets pouvant leur être dérobés (console de jeu par exemple). Le club ne pourrait être tenu pour responsable.
13. Les pratiquants ayant des cheveux longs, doivent les attacher avec des élastiques ou chouchous sans métal.
14. Les adhérents autorisent le club à procéder à des captations d'image et de voix, à les utiliser et les diffuser pour la promotion du club sur tout support de communication et notamment sur le site web du club et journaux
15. Les parents qui désirent des renseignements sur le travail de leur enfant et / ou leur comportement doivent prendre contact avec les professeurs. Afin de ne pas perturber le travail des professeurs il est demandé d'adresser vos questions aux intercour ou bien par mail.
16. Toute inscription est définitive et la cotisation due pour l'année.
17. Tout adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur du club et les statuts de la Fédération
18. **Le signataire de la présente fiche autorise le Judo Club du Val d'Azergues à procéder à la captation d'images et de voix et à les utiliser et les diffuser sur tous supports de communication quels qu'ils soient, notamment : site internet du club, diffusion vidéo, journaux.**

Signature